



## « Gouvernance des ressources pastorales »

Tahoua du 25 au 26 mars 2014

Le 22 avril 2014

Version définitive



GRUPE DE RECHERCHE EN APPUI À LA POLITIQUE  
ALIMENTATION / AGRICULTURE / AFRIQUE

Le présent rapport a été réalisé sous la direction d'Ir. Ludovic Andres<sup>1</sup>, du Dr. Sambo Bodé<sup>2</sup>, du Pr. Yamba Boubacar<sup>2</sup> et du Pr. Philippe Lebailly<sup>1</sup>.

<sup>1</sup>Unité d'économie et de développement rural de l'ULg Gembloux Agro Bio Tech

<sup>2</sup>Département de géographie de la faculté des lettres de l'Université Abdou Moumouni de Niamey

Liste des auteurs et rapporteurs ayant permis la réalisation de l'atelier et de ce rapport :

- Bénédicte Maccatory
- Awal Baboussayé
- Illo Abdoukassoum
- Issaka Oumarou
- Sitou Lawali
- Abdo Hassan Maman
- Malam Souley Bassirou
- Haoua Issaka
- Saidou Abouba
- Lawali Dambo
- Moussa Dit Kalamou Mahamadou
- Lawali Abdoukadri
- Hannatou Adamou Yacouba

Le présent rapport et les avis repris dans celui-ci n'engagent que ces auteurs et en aucun cas les représentants de la Coopération Technique Belge (CTB) et les responsables du Programme d'Appui à l'Aménagement Pastoral et à la Sécurisation des Systèmes Pastoraux (PAAPSSP).

## Table des matières

<b>Table des matières</b>	<b>1</b>
<b>Table des figures et graphiques</b>	<b>1</b>
<b>Table des tableaux</b>	<b>1</b>
<b>La gouvernance des ressources pastorales</b>	<b>2</b>
<b>1 Introduction</b>	<b>2</b>
1.1 <i>Contextualisation de l'étude et de l'atelier</i>	2
1.2 <i>Evaluation de la vulnérabilité pastorale</i>	4
<b>2 Problématique et objectifs de l'atelier</b>	<b>6</b>
<b>3 Déroulement de l'atelier</b>	<b>9</b>
3.1 <i>Présentation lors de la plénière</i>	9
3.2 <i>Compte rendu du travail en commission</i>	15
<b>4 Conclusion</b>	<b>24</b>
<b>5 Bibliographie</b>	<b>26</b>
<b>Annexe</b>	<b>29</b>
<b>1 Annexe 1 Liste des participants</b>	<b>29</b>

## Table des figures et graphiques

Figure 1 : Localisation des zones d'étude sur la vulnérabilité pastorale réalisée par le GRAP 3A .3	
Figure 2 : Evolution de la gestion foncière en République du Niger .....	13

## Table des tableaux

Tableau 1 : Illustration des variables pour évaluer la vulnérabilité pastorale .....	5
--	---

# La gouvernance des ressources pastorales

## 1 Introduction

### 1.1 Contextualisation de l'étude et de l'atelier

Durant l'année 2013, le Groupe de Recherche en Appui à la Politique belge en matière d'Agriculture et d'Alimentation en Afrique (GRAP 3A) a réalisé une étude sur la vulnérabilité pastorale<sup>1</sup>. L'étude a été financée par le Programme d'Appui à l'Aménagement Pastoral et à la Sécurisation des Systèmes Pastoraux (PAAPSSP) de la Coopération Technique Belge (CTB). Les principaux objectifs de cette étude étaient :

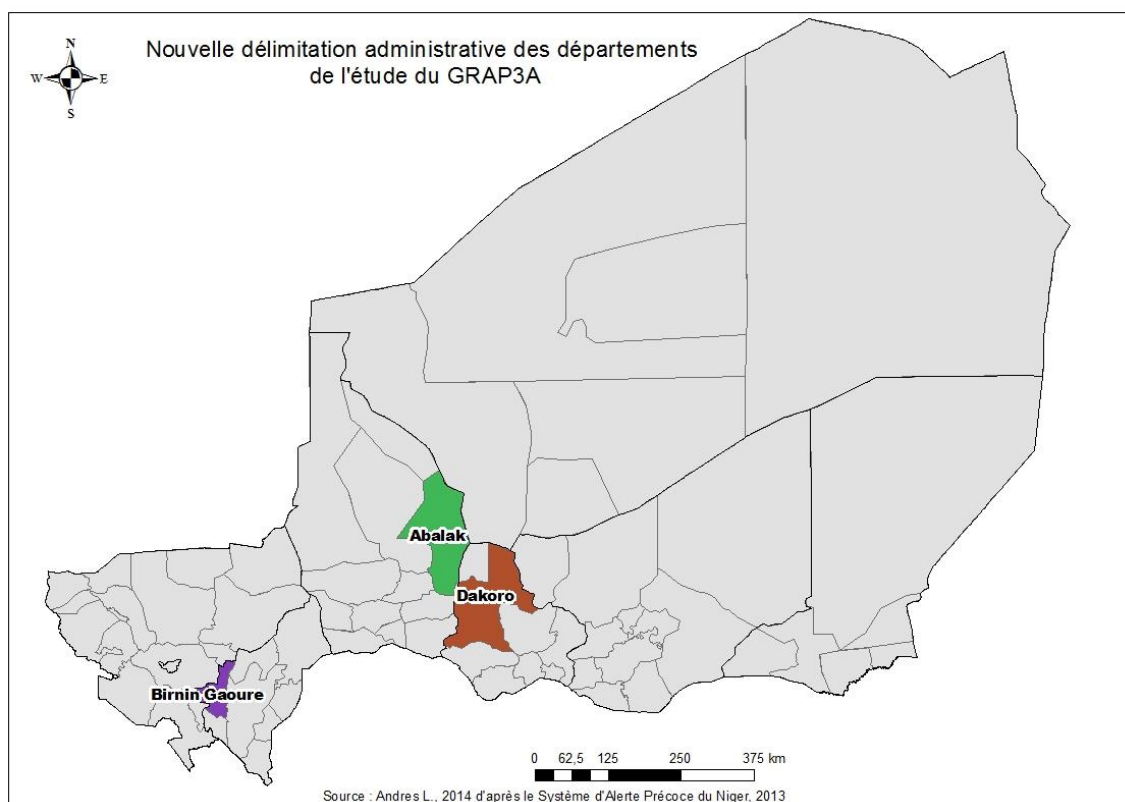
- D'identifier les différents systèmes pastoraux ;
- D'apprécier le niveau de vulnérabilité des diverses communautés de la zone pastorale ;
- D'apprécier le niveau de recomposition de l'espace en lien avec l'avancée du front agricole ;
- D'identifier les problématiques d'accès aux marchés des pasteurs sur différents marchés en zone pastorale;
- D'investiguer sur l'alimentation du bétail.

L'étude a été effectuée dans trois régions du Niger à savoir la région de Dosso (Boboye), Tahoua (Abalak) et Maradi (Dakoro). Un groupe de professeurs et chercheurs de l'université Abdou Moumouni de Niamey, l'université de Zinder et l'université de Maradi a été mis en place afin de répondre aux questionnements par rapport à ces thématiques liées au pastoralisme. L'ensemble de ce groupe de recherche a suivi et accompagné une série de mémoires d'étudiants sur la thématique du pastoralisme (dix mémoires). Les mémoires de ces étudiants ont porté sur les objectifs définis ci-dessus et ont amené à la conception du rapport de synthèse sous la direction du professeur Yamba et de l'équipe du GRAP 3A au Niger et en Belgique (Bénédict

---

<sup>1</sup>Yamba B., 2013. *Analyse de la vulnérabilité pastorale dans les départements d'Abalak Boboye et Dakoro*. Niamey : Université Abdou Moumouni de Niamey, GRAP 3A, CTB, PAAPSSP.

Maccatory, Ludovic Andres, Philippe Lebailly)<sup>2</sup>. L'équipe scientifique a effectué une mission exploratoire dans le département d'Abalak et de Dakoro afin de contextualiser leurs études et de mettre en place et accompagner les étudiants dans leurs investigations et leurs phases de terrain. Enfin, la recherche a été clôturée par une autre mission de l'équipe scientifique afin de centraliser les informations et réaliser des focus groupes avec des acteurs du monde pastoral (Maire, chef de groupement, société civile, Organisation Non Gouvernementale (ONG), organisations paysannes, professeurs, élus locaux).



**Figure 1 : Localisation des zones d'étude sur la vulnérabilité pastorale réalisée par le GRAP 3A**

La problématique de la vulnérabilité pastorale a été abordée dans des zones à tendance pastorale et agro-pastorale (Boboye, Dakoro, Abalak). A l'issue de cette étude, un rapport rédigé par le Professeur Yamba a été élaboré et diffusé auprès du PAAPSSP et aux personnes ressources du projet. Les principaux résultats de ces travaux sont :

---

<sup>2</sup>Abdou Aboubacar S., 2013 ; Boukary I., 2013 ; Elhadji Hamza M., 2013 ; Hamadou Harouna K., 2013 ; Hiya Maidawa M., 2013 ; Illiassou I., 2013 ; Idrissa I., 2013 ; Kananata Abdou .K., 2013 ; Mahamane M., 2013 ; Nahantchi N., 2013 ; Ousseini Idi A., 2013 ; Yamba B. et al., 2013 ; Zabeirou O., 2013.

- L'établissement d'une typologie des systèmes pastoraux fortement caractérisés par la dominance d'un système extensif et mobile ;
- La reconnaissance de la grande capacité d'adaptation des systèmes pastoraux à des environnements diversifiés, à des chocs conjoncturels (sécheresse) et structurels (pauvreté, l'accessibilité aux marchés ruraux, environnement dégradé) ;
- La vulnérabilité pastorale est fortement dépendante de la raréfaction des ressources, de la pression démographique et des règles d'accès en matière de foncier. Celle-ci se trouve accrue depuis une dizaine d'années (répétition des crises alimentaires touchant principalement le milieu pastoral) ;
- La gestion décentralisée des ressources pastorales est souvent affectée par la mauvaise gouvernance ;
- Le quasi-monopole des commerçants dans les échanges entre les céréales et le bétail ;

Le rapport fait aussi ressortir trois sujets d'importance en matière de gouvernance des ressources pastorales. Il s'agit (1) de la vulnérabilité et la résilience des ménages pastoraux, (2) de l'accès aux ressources pastorales (eau, terre, pâturages) et (3) de l'accaparement des terres. Toutefois, le rapport indique qu'il est nécessaire d'avoir de plus amplement informations et investigations sur ces trois éléments afin d'avoir une compréhension locale et globale de la problématique. L'approfondissement de cette compréhension passe aussi par la mise en place d'un dialogue continu entre l'ensemble des acteurs. Avant de synthétiser les principales informations et recommandations émergeant de l'atelier, il est désirable de reprendre une synthèse de nos recherches sur la vulnérabilité pastorale et les différents systèmes pastoraux du Niger.

## **1.2 Evaluation de la vulnérabilité pastorale**

L'évaluation de la vulnérabilité est un préliminaire obligatoire à tout ciblage des populations. Ce préliminaire pour les populations engendrera un accroissement de l'efficacité et l'efficience des individus face à cette problématique. Cependant, de nombreux ciblage de la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire ont été mis en place. Malgré ces méthodes, l'insécurité alimentaire est toujours présente et même parfois plus profonde et intense qu'avant. Ce constat

accroît le besoin d'uniformiser les méthodes de ciblage de la vulnérabilité et d'uniformiser l'ensemble des méthodes existantes. Les auteurs indiquent que les facteurs mesurant la vulnérabilité pastorale relèvent d'un ensemble de thématiques liés : à la végétation (état des lieux des pâturages, résidus et aliments pour bétail) ; à l'occupation des terres ; aux situations climatiques et hydrologiques ; à la démographie et aux ethnies ; aux situations sanitaires ; aux mouvements du bétail (mobilité et transhumance) ; aux infrastructures (marchés, route, stockage, abattoirs) ; aux revenus et à la pauvreté des ménages pastoraux ; aux droits pastoraux et à la vulgarisation de ceux-ci ; aux acteurs liés aux pastoralismes ; aux stratégies d'adaptation (Ancey V. et al., 2009 ; Touré I. et al., 2011 ; Andres L. et al., 2012a ; Andres L., 2012b ; Andres L., Lebailly Ph., 2013b ; Andres L., Lebailly Ph., 2013c ; Yamba B. et al. 2013).

**Tableau 1 : Illustration des variables pour évaluer la vulnérabilité pastorale**

Thématique	Variables	Facteurs	Sources
Végétation	<ul style="list-style-type: none"> <li>Bilan fourrager</li> <li>Etat des pâturages (NDVI)</li> </ul>	Dynamiques et statiques endogènes	Ministère du développement agricole et de l'élevage
Occupation des terres	<ul style="list-style-type: none"> <li>Superficie agricole</li> <li>Nombre de points d'eau et forage</li> </ul>		Direction de la météorologie Ministère de l'hydraulique et de l'environnement
Situation climatique et hydrologique	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pluviométrie (mm/an)</li> <li>Recharge des nappes phréatiques</li> </ul>		
Démographie	<ul style="list-style-type: none"> <li>Densité démographique</li> <li>Ethnie</li> <li>Population rurale et migration</li> </ul>	Dynamiques et statiques endogènes	Direction des recensements de la population (INS-Niger)
Situation sanitaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>Suivi des maladies animales</li> </ul>		Ministère du développement de l'élevage
Mouvement du bétail	<ul style="list-style-type: none"> <li>Flux de ces mouvements</li> </ul>	Dynamiques exogènes	Ministère du développement et de l'élevage Douane du Niger
Infrastructure	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de marchés au km<sup>2</sup></li> <li>Réseau routier (km/hab)</li> <li>Nombre d'abattoirs et nombre de carcasses traitées</li> </ul>	Statiques endogènes	Ministère du développement et de l'élevage
Revenu et pauvreté	<ul style="list-style-type: none"> <li>Revenu et activité principale</li> <li>Taux d'inégalité (Gini)</li> <li>Prix du bétail et des céréales</li> </ul>	Dynamiques et statiques endogènes	Etude sur les conditions de vie des ménages INS-Niger, étude sur la pauvreté SIMBétail
Droit pastoraux et acteurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>Cadre législatif et application de celui-ci</li> <li>Focus group pour identifier les différents acteurs et leurs rôles</li> </ul>	Statiques endogènes et exogènes	Ministère du développement et de l'élevage Enquête de terrain
Stratégie d'adaptation	<ul style="list-style-type: none"> <li>Diminution du nombre de repas</li> <li>Consommation de plantes toxiques et/ou sauvages</li> <li>Vente de biens et services (animaux, outils, terres)</li> <li>Exode massif</li> </ul>	Dynamiques	INS-Niger, enquête conjointe sur la vulnérabilité alimentaire des ménages nigériens Enquête de terrain

Les auteurs s'accordent à dire que les thématiques utilisées pour caractériser la vulnérabilité pastorale sont nombreuses et très différentes de celles utilisées pour évaluer la vulnérabilité des ménages localisés en zone agricole et même en zone agropastorale. Plus spécifiquement, l'ensemble de ces thématiques peuvent se regrouper et être évaluées selon plusieurs indicateurs relevant du milieu pastoral. Le Tableau 1 présente l'ensemble des indicateurs caractérisant la vulnérabilité des ménages pastoraux. La vulnérabilité peut s'évaluer et se calculer selon une série de variables dynamiques et statiques endogènes et exogènes. Le caractère statique relève d'une image d'un facteur en un temps et un endroit donné (image à un moment donné de la situation, par exemple la saison sèche) alors que l'aspect dynamique est une évolution dans le temps pouvant être cyclique ou non (longue période de plusieurs années). L'évaluation de la vulnérabilité peut se faire à l'aide d'indices composite regroupant les facteurs explicités ci-dessus. Toutefois, l'évaluation de la vulnérabilité doit faire face à une évaluation souvent qualitative des facteurs (mauvais, normal, bon) mais l'ensemble de ces facteurs n'a pas fait l'objet d'une étude quantifiant pour identifier des seuils limites objectifs pour chaque variable (Andres L. et Lebailly Ph., 2011a ; Andres L. et Lebailly Ph., 2011b ; Andres L. et *al.*, 2012a).

## **2 Problématique et objectifs de l'atelier**

Les rapports, articles et discussions ont fait ressortir trois sujets d'importance en matière de vulnérabilité pastorale. Il s'agit du genre, de la vulnérabilité et la résilience des ménages pastoraux (1) ; de l'accès aux ressources pastorales (eau, terre, pâturages) (2) ; de l'accaparement des terres (3). Sur la base de ces éléments, les responsables du PAAPSSP ont été désireux d'organiser un atelier à Tahoua afin d'échanger et de valoriser les informations sur la gouvernance des ressources pastorales au niveau local. Les participants réunissait trois types d'acteurs, à savoir : des universitaires (Université de Abdou Moumouni de Niamey, Université de Zinder, Université de Tahoua et Université de Maradi), des acteurs locaux (chef de groupement, maire, agent ministère de l'élevage, commission foncière, ONG et société civile) ; la coopération belge (CTB, responsable du PAAPSSP). L'objectif de l'atelier était de susciter des débats informés entre les différents acteurs sur les enjeux de la *gouvernance des ressources pastorales* autour des problématiques suivantes résultants des précédents travaux :



- **La mauvaise-gouvernance** : elle relève non seulement de la responsabilité des structures étatiques mais aussi de celle des autorités traditionnelles locales. Quoi qu'il en soit la mal gouvernance change profondément les rapports entre acteurs. La décentralisation des pouvoirs et la gestion des ressources naturelles sont deux processus complémentaires qui secrètent le phénomène de la « corruption décentralisée ». Ce fléau renforce la mal gouvernance locale en déviant la décentralisation de ses objectifs initiaux. En fin de compte la mal gouvernance fragilise les structures de l'Etat et les expose à des dérives qui compromettent la survie des plus pauvres. L'immixtion du politique dans un contexte « démocratique » participe au délabrement des organes de l'Etat au niveau local, au point où ceux qui sont censés protéger le droit cherchent plutôt à se protéger. Même la justice voit sa marge de manœuvre réduite et les chefs coutumiers mettent en place une gestion sentimentale des points d'eau, devenus désormais objet de commerce.
- **Accapement des terres pastorales** : Dans la série des contraintes qui entravent la réalisation du droit d'accès aux ressources naturelles figure en bonne place, un phénomène nouveau : celui de l'accapement des espaces pastoraux par des acteurs privés. Ce système, quoique recommandé dans le cadre de l'intensification de l'élevage, est considéré par certains acteurs comme un obstacle au droit à la mobilité. Pourtant, la mobilité apparaît comme le meilleur système d'affouragement du cheptel et maintient respectueusement la diversité biologique. Les bouleversements actuels témoignent de l'émergence d'un foncier pastoral conflictuel lié à l'essor démographique et à l'avènement de gros éleveurs riches avec une volonté d'appropriation et de privatisation de l'espace pastoral. Il est nécessaire de souligner le rôle des acteurs publics favorisant l'acquisition de terre ou l'allocation de terre. L'acquisition de terre et le rôle des autorités publiques sont fortement liés au concept de « Parents, Amis et Connaissance » (PAC). Ce concept est souvent abordé durant les enquêtes et indique que les pouvoirs publics ou les acteurs privés favorisent les PAC pour octroyer ou allouer des terres.
- **Difficulté d'accès aux ressources pastorales** : Les objectifs d'une Banque Aliment Bétail (BAB) sont d'augmenter la survie du bétail en période de sécheresse, période de l'année où le pâturage devient rare et les vivres connaissent une hausse vertigineuse, en fournissant à des ménages un approvisionnement in situ en nourriture animale supplémentaire et moins chère. Les BAB permettent d'améliorer la nutrition en maintenant par exemple un niveau de

production laitière pendant la soudure. Le problème majeur des BAB tient au détournement de fonds lié à une mauvaise gestion et une interprétation erronée de l'utilisation des aliments et fonds et des finalités des biens publics. Plus largement, cette problématique s'attachera à caractériser l'accès aux ressources pastorales liées à l'eau, aux fourrages, aux pâturages. En outre, l'accès à l'eau et aux pâturages devient de plus en plus difficiles et les populations pastorales et agricoles s'approprient ou gèrent les zones « attractives » créant un problème d'accès aux ressources.

- **Genre, vulnérabilité et résilience des systèmes pastoraux :** Nul ne peut contester les rôles et les apports des femmes au développement en milieu rural. Elles constituent une force active importante au niveau du travail et de la production et contribuent considérablement au revenu familial à travers leurs activités pastorales liées aux sous-produits. Pourtant, l'analyse de la vulnérabilité pastorale résulte bien souvent d'une analyse à l'échelle du ménage alors qu'il faudrait caractériser une analyse intra-ménage fortement liés à la description des activités pastorales pratiquées par la femme et/ou l'homme. On s'attachera aussi à introduire le rôle des enfants et des personnes âgées.

*Les résultats attendus de l'atelier sont de proposer des perspectives pour une sécurisation effective et efficace des systèmes pastoraux et pour donner des pistes d'amélioration de la bonne gouvernance des ressources pastorales mais aussi d'identifier de nouveaux axes de recherches.* L'accroissement de la synergie des acteurs en matière de recherche-action appuiera la « politique d'intervention » du PAAPSSP basée sur le renforcement des acteurs pastoraux. L'ensemble des résultats de l'étude menée sur la vulnérabilité pastorale et l'atelier sur la gouvernance des ressources pastorales est repris sur un CD-Rom disponible sur demande auprès de « Geoconseil » du département de géographie de l'UAM, à l'unité d'économie et de développement rural de l'ULg Gembloux Agro Bio Tech et du projet du PAAPSSP. Le chronogramme de l'atelier s'est étalé sur un jour et demi. Il est divisé en deux matinées en plénière, une le 25 et une autre le 26 mars, une après-midi en commission. La plénière consistera en une présentation de plusieurs résultats de recherche sur ; (1) la gestion des conflits en lien avec les ressources pastorales, (2) la gouvernance des ressources pastorales, (3) l'accaparement des terres, (4) la difficulté d'accès à l'aliment pour bétail et le genre, (5) la vulnérabilité et la résilience des systèmes pastoraux. Ensuite, les commissions sont élaborées autour de trois thématiques :

- Accaparement des terres ;
- Gestion des ressources pastorales (eau, alimentation, fourrage) ;
- Genre, vulnérabilité et résilience.

Enfin, la deuxième matinée de plénière a mis en commun les réflexions de la précédente plénière et des commissions. Il faut souligner que les présentations ont surtout été réalisées par les acteurs des universités nigériennes (Niamey, Zinder et Maradi).

### **3 Déroulement de l'atelier**

L'atelier s'est déroulé du 25 au 26 mars 2014, il a réuni une soixantaine de personnes dans les locaux de l'université de Tahoua. La liste des participants se retrouve dans l'annexe 1 du présent rapport. Il faut souligner la difficulté d'organiser un atelier de cette taille dans une région décentralisée comme celle de Tahoua. Bien souvent les ateliers sont localisés à Niamey étant donné la disponibilité en infrastructures. Néanmoins, les organisateurs ont eu le souci de déconcentrer l'atelier afin d'accroître la réflexion au niveau des acteurs locaux (maire, chef coutumier, service décentralisé). En outre, l'université de Tahoua a facilité et mis à disposition les infrastructures sur son site afin de permettre le bon déroulement de l'atelier. Un des premiers objectifs de la recherche-action que mène le GRAP 3A est de renforcer les capacités des institutions partenaires dont les universités nigériennes. De plus, le choix de Tahoua pour accueillir l'atelier relève aussi de sa situation géographique. En effet, Tahoua est situé en zone agropastorale et non loin de la zone pastorale définie par la loi de 1961<sup>3</sup>. Ce type d'atelier est un impératif afin de vulgariser et diffuser au mieux les recherches ainsi que pour accroître les échanges entre les acteurs locaux, les développeurs et les chercheurs universitaires.

#### **3.1 Présentation lors de la plénière**

Sept intervenants ont présentés les résultats de leur recherche lors de la première plénière du 25 mars. Il s'agit de :

---

<sup>3</sup> La limite Nord des cultures prévue par la loi n° 61-05 du 26 mai 1961 (Secrétariat permanent du Code rural, 2008)

- Pr Yamba Boubacar qui a présenté une introduction à la thématique de l'atelier ;
- Mr Illo Abdoukassoum qui a abordé « *les missions de prévention et l'analyse des conflits ruraux dans cinq départements de la région de Tahoua* » ;
- Les interventions du Dr. BodéSambo et du Dr. Mallam Souley Bassirou qui portaient sur « *l'accès et modes de gestion des Ressources pastorales (Eau, pâturage)* » ;
- Le Dr. Sitou Laouali a exposé la problématique de « *l'Accaparement de terre en zone pastorale de Dakoro et Abalak* » ;
- Mr Issaka Oumarou, il a présenté les résultats de ses recherches sur « *les difficultés d'accès pour l'aliment bétail* » ;
- Dr Haoua Issaka a présenté un exposé sur le « *genre et vulnérabilité en milieu pastoral* » ;
- Deux étudiants ont aussi évoqué la problématique du genre, de la vulnérabilité et de la résilience à travers leurs recherches.

Mr Illo a évoqué le rôle des Commissions Foncières Départementales (COFODEP) dans la prévention et la gestion des conflits entre agriculteurs et éleveurs. Plusieurs acteurs du foncier (autorités administratives, les COFODEP, communes) ont été interviewées. Ils ont fait ressortir les causes et difficultés en matière de conflits fonciers. En outre, il a aussi abordé les différents types de conflits entre acteurs du foncier et évoqué quelques solutions et recommandations possibles. Les autorités administratives affirment que les conflits s'accroissent à cause :

- De la forte densité de population ;
- La prédominance de sols peu fertiles avec une teneur en matière grossière très importante (cuirasse latéritique, forte charge gravillonnaire) ;
- La compétition entre les espaces agricoles, pastoraux et environnementaux ;
- La dégradation des aires de pâturages et l'occupation de ces aires par des plantes moins appétantes de type *Sida Cordifolia L.*.

La principale difficulté des COFODEP est le manque criant de moyens financiers engendrant des difficultés dans la gestion des dossiers, des actes et des activités qu'elles doivent mener. Toutefois, les COFODEP ont établi un diagnostic des besoins de réhabilitation des espaces balisés et délimités. Elles ont aussi cartographié les espaces pastoraux non sécurisés et

diagnostiqué les besoins en points d'eau le long des couloirs de transhumance. Au niveau des communes, il existe bien souvent des conflits entre : agriculteurs et éleveurs ; éleveurs ; agriculteurs. Les principales causes de ces conflits sont d'origine :

- naturelles (dégradation de l'environnement, sol pauvre, charge caillouteuse, disponibilité en pâturage et points d'eau, compétition entre les ressources agricoles, pastorales, et « naturelles ») ;
- anthropiques (divagation et gestion des troupeaux, stratégies d'occupation de l'espace, cultures de contre-saison, pas de libération du champ, vol de bétail).

De nombreux éleveurs mobiles (transhumants ou nomades) ont dû se résoudre à se sédentariser engendrant une fixation des ménages pastoraux sur des espaces pastoraux et l'occupation des enclaves pastorales. Par contre, les agriculteurs adoptent des multiples stratégies, dont la migration interne<sup>4</sup> et l'occupation de l'espace en exerçant une forte pression sur les points d'eau et les couloirs de passage, l'intensification du ramassage des résidus de culture avant de libérer le champ. Enfin, Mr. Illo a évoqué quelques pistes et recommandations en matière de prévention et gestion des conflits fonciers :

- Faire trancher les conflits en souffrance à la justice et surtout faire exécuter les décisions de justice déjà prononcées ;
- Informer, former et sensibiliser les autorités administratives et coutumières, les autorités judiciaires et la société civile sur les différents mécanismes de prévention et de gestion des conflits ruraux ;
- Amener les chefs de villages et de tribus à admettre que les espaces réservés à l'élevage doivent garder leur vocation ;
- Réhabiliter et sécuriser les couloirs de passage internationaux de transhumance ainsi que leurs aires de repos ;
- Réhabiliter, sécuriser et aménager les aires de pâturages ;
- Fixer objectivement les dates de fermeture et libération des champs ;

---

<sup>4</sup>La migration interne est le fait de partir de l'ancien village pour en créer un nouveau sur les domaines publics

- Investiguer sur le cycle réel de la variété de sorgho «El Koumya» (variété tardive repoussant la libération des champs pour le bétail) ;
- Engager une vaste campagne d'éducation et de vulgarisation environnementale et foncière<sup>5</sup>.

La seconde communication a été présentée par le Dr Bodé Sambo et le Dr.Mallam Souley Bassirou. Elle part du constat que l'accès aux ressources pastorales (eau, alimentation) est réduit d'année en année. L'accès aux points d'eau est par exemple limité à cause du paiement des droits d'accès et le respect strict du tour d'abreuvement. Les problèmes d'accès à l'eau et aux pâturages dépendent de la zone agroécologique (pastorale, agropastorale, agricole) et de la saison (pluie, sèche humide et chaude). Les principaux constats sur l'accès sont :

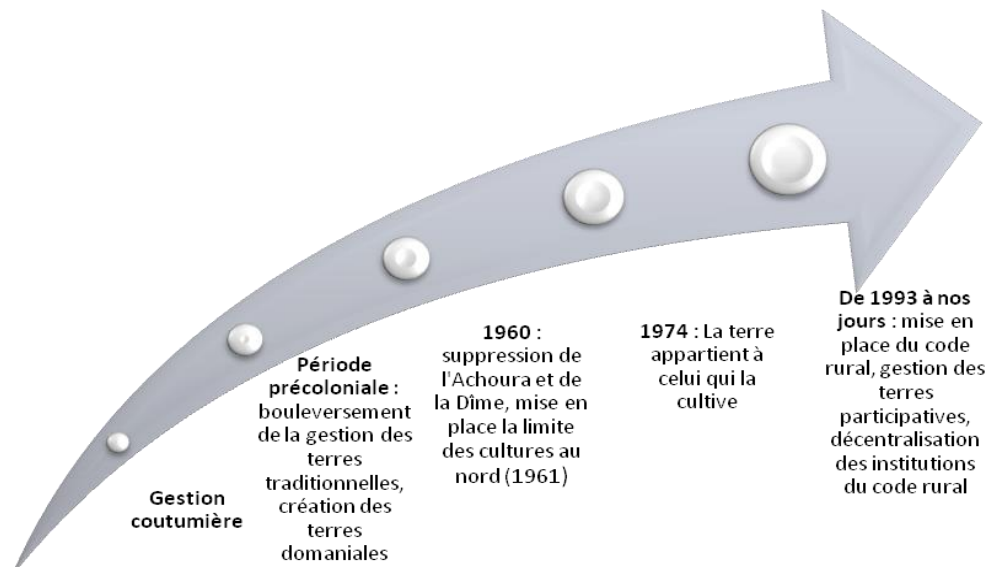
- Pression extraordinaire des champs ;
- Vieillesse des infrastructures ;
- Appropriation exclusive des points d'eau ;
- Monétarisation eau et résidus de récolte ;
- Non-respect des droits pastoraux par les communes et les autorités locales ;
- Faible représentation des éleveurs transhumants dans les instances de prise de décision locales ;
- Affaiblissement des liens sociaux.

En guise de conclusion, Dr. Bodé et Dr. Mallam Souley Bassirou soulignent qu'au-delà d'une volonté politique manifeste, l'application des textes de loi en milieu pastoral, nécessite non seulement d'importants moyens financiers et logistiques, mais aussi et surtout l'abnégation des structures de l'Etat et de tous les acteurs à tous les niveaux afin de diffuser et vulgariser les droits de l'ensemble des acteurs du milieu pastoral.

La communication du Dr. Lawali Sitou a décrit les phénomènes d'accaparement des terres en zone pastorale dans le département de Dakoro et d'Abalak. Il établit une chronologie des principales évolutions de la gestion foncière au Niger (Figure 2).

---

<sup>5</sup> La Coopération allemande a élaboré un manuel de vulgarisation illustré du code rural, il est disponible auprès du centre de documentation



**Figure 2 : Evolution de la gestion foncière en République du Niger**

Comme les précédents interlocuteurs, l'auteur a cité les facteurs aggravant la crise foncière (pression démographique, détérioration des rapports sociaux, accaparement des terres, apparition de paysans sans terres). Ensuite, l'auteur a indiqué ce qu'était un accaparement des terres au Niger et ses caractéristiques : augmentation des terres cultivées au détriment des espaces pastoraux (le non-respect de la limite des couloirs de passage, les cultures fourragères), marchandisation des terres (la marchandisation est souvent l'œuvre de locaux), le fonçage des puits pour chaque éleveurs (chaque éleveur possède un puit à utilisation exclusive), sédentarisation et création de nouveaux villages<sup>6</sup>. Depuis peu de temps, le modèle de production pastorale basé sur le ranching est de plus en plus présent au-delà de la limite nord pastorale. Les principales conséquences de l'accaparement sont articulées autour de cinq points :

- La restriction des espaces pastoraux aux profits des espaces agricoles (champs) ;
- La perturbation de la mobilité pastorale et transhumance ;
- L'augmentation des dégâts champêtres ;
- L'appropriation privative des ressources ;
- L'accentuation de la vulnérabilité et des risques de conflits entre les usagers des ressources.

<sup>6</sup>Exemple des villages fraîchement installés le long de la nationale juste après la mare de Tabalak (mission Andres L. de novembre 2013)

L'avant-dernière communication a été présentée par le doctorant Issaka Oumarou et portait sur les « difficultés d'accès à l'aliment bétail ». Il a souligné l'importance des stocks dans la politique de gestion et de prévention de l'insécurité alimentaire orientée vers la gestion et la constitution de stocks de sécurité (greniers de réserve, Stocks de l'Office des Produits Vivriers du Niger (OPVN), les banques céréalières et les BAB). Il aborde les modes d'organisation des banques céréalières définies par une stratégie nationale. Toutefois, les modes d'organisation et de gestion sont très diversifiés mais souvent communautaire. D'une manière générale, on note que les réussites dans la gestion des banques céréalières et banques à aliment pour bétail sont assez rares. Elle peut être liée à : l'existence d'une ou des figure (s) local (es) qui veille (nt) à la gestion, l'insertion des BC/BAB dans l'organisation locale du commerce en particulier celui des céréales: *katcharé*. Par contre, les échecs sont très fréquents et sont liés entre autres à:

- La collusion avec les réseaux des commerçants locaux (approvisionnement) ;
- Le comité de gestion dominé par les membres de la famille du chef ;
- La privatisation des BC/BAB: en zone pastorale les BC/BAB sont le plus souvent liées à des puits et portent le nom du propriétaire de celui-ci ;
- L'achat de tout ou partie du stock de la BAB par une seule personne ;
- La mauvaise gestion des BC/ BAB: stratégie de contrôle des ressources pastorales.

Enfin, la dernière communication intitulée « *genre, vulnérabilité et résilience des systèmes pastoraux* » présentée par le Dr Issaka Haoua est structurée en quatre points : définitions des concepts (genre vulnérabilité et résilience), les systèmes pastoraux de la Tarka, la vulnérabilité selon le genre en zone pastorale et les stratégies de résilience pour le genre. Deux principaux types de stratégies sont utilisés par les femmes et enfants selon les systèmes de production: les stratégies d'urgence et celle de prévoyance :

- *Stratégie d'urgence (irréversible et réversible) :*
  - les femmes et les jeunes apportent leur contribution par l'exode national/international sauf chez les agropasteurs (femmes restent dans les villages) ;
  - l'exode des hommes qui laissent les enfants et vieux à la garde des femmes chargées d'exploiter quelques lopins de terre et de gérer leurs stocks généralement peu élevés ;



- Les réseaux d'entraide sociale : (habbanayé, naganaé).
- *La stratégie de prévoyance (réversible)*
  - Les Activité Génératrice de Revenu (AGR) (artisanat, petit commerce ....) ;
  - L'embouche de petits ruminants (ovins, caprins) et l'élevage de volaille.

Ces stratégies reposent sur des facteurs liés à l'environnement physique, économique et socioculturel. Les pratiques mises en œuvre pour assurer la survie dans un contexte dominé par l'incertitude sont étroitement liées au degré de vulnérabilité de chaque éleveur, indépendamment des systèmes pastoraux. Selon qu'on soit riche ou pauvre, les attitudes développées sont commandées par les besoins de sécurisation du capital bétail et les besoins pour assurer la subsistance des ménages. Tout porte à croire qu'aujourd'hui la pratique de l'élevage échappe chaque jour un peu plus aux démunis ; les systèmes actuels produisent de plus en plus d'exclus et de vulnérables. Cela s'explique dans une large mesure par l'érosion du pouvoir d'achat des ménages pastoraux. La présentation souligne que la situation se traduit par la monopolisation et la privatisation des ressources communes à caractère public notamment les puits, les forages, les pâturages par une autorité ou un individu. En effet, les marchés traditionnels sont les lieux appropriés, par excellence, où s'échangent les produits animaux contre divers autres biens. Ils se tiennent hebdomadairement et offrent, par conséquent, la possibilité aux éleveurs d'échanger leurs marchandises contre de la monnaie. L'accès aux marchés leur permet de conduire une vie sur un mode de transactions commerciales qui agit sur leurs capacités de résilience face aux effets des chocs extérieurs. Cependant, le rôle joué par le marché dépend non seulement de sa capacité à assurer le mécanisme concurrentiel mais aussi de ce que les intermédiaires lui autorisent à faire. La réalité des marchés est loin de refléter le libre jeu des forces qui l'animent.

### **3.2 Compte rendu du travail en commission**

Trois thématiques ont été proposées pour le travail en commission à savoir : l'accapement des terres (1) ; la gestion des ressources pastorales (2) et le genre, la vulnérabilité et la résilience (3). Une fois les commissions réunies, une série de questions sont soumis aux membres de celles-ci afin d'orienter les débats et de ressortir avec des recommandations précises sur les trois thématiques à savoir : le genre, la vulnérabilité et la résilience ; l'accapement des

terres ; l'accès aux ressources pastorales. Les questions concernant l'accaparement des terres sont:

- Qui sont les acteurs (nigériens et extérieurs) de l'accaparement des terres et quels sont les rôles de ceux-ci dans l'accaparement ?
- Quel est le rôle de l'état et des acteurs décentralisés dans l'accaparement ?
- Comment sécuriser le foncier pastoral ?
- Quelles sont les difficultés des éleveurs en milieu pastoral ?
- La problématique de l'élevage à travers la démographie « galopante » ?

Ensuite, les questions portant sur la gestion des ressources pastorales sont :

- Quelles sont les ressources à sécuriser ?
- Comment sécuriser l'accès aux ressources au niveau local ?
- La problématique de la gestion des fourrages et aliments pour bétail ?
- Faut-il créer des filières fourragères ? et si oui comment ?
- Comment gérer les ressources en eau au niveau local ?

Enfin, les questions portant sur la résilience et le genre sont :

- Comment apprécier la vulnérabilité spécifique des femmes et des jeunes (qualitative, quantitative) ?
- Les éleveurs ont-ils la capacité de lutter contre un choc conjoncturel et structurel ? et si oui quels sont leurs stratégies de lutte ?
- Quels sont les rôles et inégalités des membres d'un ménage pastoral ?
- Comment mesurer au niveau local la vulnérabilité des ménages pastoraux ?
- Comment aider les femmes à se prémunir contre les risques: niveau individuel et collectif ?
- Comment faire face aux conséquences de la survenue d'un choc ?

L'énumération de ces questions en commission a permis de cibler plus facilement les réponses et recommandations à réaliser pour les trois thématiques (l'accaparement des terres (1) ;

la gestion des ressources pastorales (2) et le genre, la vulnérabilité et la résilience (3)). Pour le bon déroulement des débats en commission, l'ensemble des commissions ont élu un rapporteur et un président de séance.

Etant donné les diverses compréhensions du concept d'accaparement des terres, la commission a précisé la définition du concept : *l'accaparement des terres renvoie à une appropriation privative des espaces publics et privés*. Il peut aussi être compris comme une acquisition illégale des terres relevant du domaine de l'Etat ou une appropriation massive des terres agricoles<sup>7</sup>. En résumé, l'accaparement au Niger signifie être « l'appropriation de toutes formes de ressources à statut public qu'ils s'agissent des ressources pastorales (aire de pâturage, aire de repos, couloirs de passage, points d'eau), des forêts, des terres récupérées, etc. L'accaparement de terre par la création des champs et la sédentarisation des communautés d'éleveur marquent le processus d'une territorialisation de l'espace à travers la mise en valeur de terre à des fins agricoles ». Tout détournement de la vocation première d'une terre peut être considéré comme un accaparement. Il est opportun de parler de l'accaparement des terres en zone pastorale, à partir du moment où cette zone est protégée par la loi. L'ensemble des intervenants ont indiqué que toute forme d'appropriation privative du domaine de l'État doit être sévèrement sanctionnée avec toute la rigueur de la loi. Retenons que l'accaparement des terres a plusieurs dimensions, revêt plusieurs caractères et est différemment perçu par chaque acteur d'où la difficulté de délimiter son contour et sa définition. Mais tous s'accordent sur le caractère abusif, illégal de l'acquisition de la terre qu'elle soit du domaine public ou privé (terre agricole). Ensuite, les intervenants se sont évertués à répondre aux questions définies pour orienter les discussions et débats. Les principaux acteurs intervenant dans l'accaparement des terres sont :

- Les agriculteurs ayant de gros moyens pour s'acheter de grand domaine agricole, de plus ils pratiquent des stratégies et logiques visant à endetter les petits propriétaires terriens pour s'approprier le peu de terres qui leur reste ;
- Les éleveurs ont aussi une responsabilité dans l'accaparement des terres pastorales. S'appuyant sur la loi qui leur confère la possibilité de pratiquer une agriculture de subsistance autour de champs de case, les éleveurs défrichent des domaines importants qu'ils mettent en valeur pendant un ou deux ans. Les champs ainsi créés sont ensuite vendus aux agriculteurs

---

<sup>7</sup> L'exemple de l'office du Niger au Mali (Andres L., 2013)

qui se les approprient de manière exclusive. Il ressort du débat que la mise en place de ces champs servent aussi à freiner la progression du front agricole ;

- Les ressortissants des zones pastorales sont aussi des acteurs qui entretiennent les phénomènes d'accaparement des terres à travers l'acquisition des terres pastorales pour la création des ranchs dont l'objectif vise à développer un élevage intensif ;
- Le juge est aussi un acteur clé, car les contestations et les plaintes non conciliées finissent leur course dans les juridictions, seules habilitées à arbitrer et rendre un verdict conformément à la loi. De ce fait, le juge est tenu de se renseigner au maximum suite à des missions sur le terrain afin de situer la limite de ces compétences sur le problème pour lequel il a été saisi.

Dans tous les cas, les participants ont mentionné que la sécurisation de la zone pastorale doit nécessairement passer par l'application stricte des textes notamment la loi 61-05 portant sur la limite nord des cultures et l'ordonnance 2010-029 relative au pastoralisme. La principale recommandation à l'issue de l'identification des principaux acteurs de l'accaparement des terres est de soutenir l'Etat, qui en tant que garant de la protection des ressources doit nécessairement protéger les communautés pastorales du nouveau mode d'accaparement de terre à grande échelle notamment à travers le ranching observé dans le département d'Abalak. Ces ranchs doivent interpeller l'ensemble des acteurs, car cette forme d'appropriation constitue une frustration pour les communautés pastorales. Une fois, les acteurs définis, les intervenants se sont attelés à définir comment les acteurs peuvent sécuriser le foncier pastoral. Si on tient compte de l'arsenal juridique des textes qui régissent la gestion des ressources naturelles, la zone pastorale est belle et bien sécurisée, car la loi 61-05 reste et demeure en vigueur. Pour une meilleure sécurisation effective, il faut :

- Maintenir et appliquer strictement la loi 61-05, loi 2010-09 portant sur le code de l'eau, la loi 2010-029 dans toutes leurs rigueurs ;
- Assurer une vulgarisation effective des textes du code rural pour une meilleure appropriation des utilisateurs des ressources ;
- Suivre et appliquer la loi interdisant le ramassage de la paille qui est cité comme un des facteurs de la vulnérabilité des pasteurs ;

- Former, équiper et rendre autonome les ressources humaines intervenant sur le foncier principalement les membres des COFOCOM, COFOB, COFODEP ;
- Interdire la création des ranchs et évaluer les impacts socio-économiques de ceux créés illégalement afin de mettre en conformité à l'article 9 de l'ordonnance 2010-029 du 20 mai 2010 portant sur le pastoralisme ;
- Parachever la mise en place des commissions foncières au niveau communale et au niveau village ;
- Les autorités coutumières doivent s'efforcer à réduire leur implication dans le processus d'accaparement de terre à travers l'installation et la création des villages ;
- Les autorités coutumières et administratives doivent également stopper l'attribution des autorisations d'affectation des terres pastorales aux familles ;
- Les autorités locales doivent s'activer à la protection de la zone pastorale et rendre effective l'interdiction de toutes formes d'appropriation exclusive des ressources naturelles notamment les terres, les pailles, l'eau, etc. ;
- Susciter l'implication et la participation de tous les acteurs principalement la société civile qui doit faire de la protection de la zone pastorale son cheval de bataille ;
- Développer une conscience citoyenne à la base pour un meilleur changement de comportement au niveau des populations.

Au vu des différents acteurs et réponses pour sécuriser le foncier pastoral, il est dans l'intérêt des projets de développement d'identifier les réelles difficultés que rencontrent les ménages pastoraux en zone pastorale. Les principales difficultés identifiées sont les suivantes :

- Vu le phénomène de l'accumulation de troupeaux sans tenir compte de la disponibilité des ressources et la forte croissance démographique constitue une difficulté majeure des éleveurs ;
- L'interdiction du ramassage de la paille en zone pastorale prévue dans l'ordonnance 2010-029 portant sur le pastoralisme doit être systématiquement exécutoire et tout contrevenant doit être réprimé conformément à loi ;

- L'appropriation et la monétarisation de l'eau en zone pastorale restent et demeurent une contrainte principale pour le contrôle exclusif de l'accès libre à l'eau et aux pâturages sur l'ensemble de l'espace environnant ;
- Le ramassage systématique des résidus des cultures en zone agricole remet en cause la complémentarité entre l'agriculture et l'élevage. Le développement d'une filière fourragère structurée pourrait éventuellement rétablir et surtout recréer un lien entre les systèmes de production pastoraux et agricoles ;
- Les méthodes d'évaluation des dégâts champêtres et le taux d'indemnisation sont peu connus des éleveurs d'où la nécessité d'informer et de sensibiliser les communautés par rapport à ces questions ;
- L'accès à l'alimentation, malgré les efforts fournis par l'État et les partenaires techniques et financiers dans la mise en place des banques d'aliments bétail (BAB), le problème reste très préoccupant en zone pastorale qui a connu régulièrement un déficit fourrager à tous les niveaux ;
- L'obstruction des couloirs de passage et l'occupation anarchique des aires des pâturages particulièrement en zone agricole entravent gravement la mobilité de l'élevage condition sine qua non d'un développement harmonieux de ce secteur ;
- L'accaparement des terres de toute nature tant en zone agricole et en zone pastorale compromet la mobilité de l'élevage, accentue l'insécurité de toute nature et débouche à des conflits fonciers parfois violents ;
- La mauvaise gouvernance des ressources naturelles en particulier en zone pastorale où l'interventionnisme politique entrave le bon fonctionnement des systèmes pastoraux.

A l'issue de toutes les réflexions, les participants proposent des alternatives pouvant contribuer à la bonne gouvernance des ressources pastorales et la réduction de la vulnérabilité des communautés locales et celles des acteurs chargés de la mise en œuvre de la politique foncière. Parmi ces propositions, nous avons retenu :

- Créer des alternatives pour la promotion d'emploi au profit des communautés vivant en zone pastorales et celles des zones agricoles afin de réduire le taux de migration vers le nord pour l'exploitation agricole aléatoire ;

- Initier la reconstitution du cheptel au niveau des exploitations agricoles vivant en zone pastorale afin d'abandonner l'exploitation illégale de la pastorale à des fins agricoles ;
- Instaurer un mécanisme d'une bonne gouvernance (double contrôles et informatisation) des ressources pastorales particulières en matière de gestion de l'eau.

La logique foncière liée à l'accaparement des terres doit être intégrée à une vision plus ample englobant l'ensemble des ressources pastorales (eau, terre, alimentation). C'est pourquoi la deuxième commission a débattu sur l'ensemble des ressources pastorales. Ils ont défini les ressources pastorales comme l'ensemble des espaces pastoraux utilisés pour les besoins du cheptel. Parfois, certaines définitions considèrent que les ressources pastorales sont composées des ressources fourragères, hydriques et les terres utilisées pour l'élevage. Les ressources fourragères sont multiples dans la zone agropastorale, il s'agit : des ressources naturelles (pâturages herbacés et ligneux) ; les résidus de cultures (tiges de mil, fanes de niébé) ; les résidus ménagers (son, glume et glumelles de mil, de sorgho) ; cultures fourragères (doliques, *Andropogon gayanus Kunth*). Tandis que les ressources en zone pastorale sont majoritairement composées de pâturages naturels herbacés et arborés. Les principales ressources à sécuriser relèvent de l'eau, d'une part les eaux de surfaces (Goulbi, fleuve, lacs, mares) et les eaux souterraines (puits villageois, puisards, mini adduction d'eau potable, puits cimentés, station de pompage, eau de sources et camions citernes). Les principales contraintes en matière de gestion des ressources pastorales sont liées aux : ressources fourragères (ramassage de la paille à des fins commerciales, feu de brousse, clôture de vastes surfaces, coupe et émondage de ligneux, réserves de fourrage et défens) ; ressources en eau (appropriation des points d'eau, monétarisation d'accès aux points d'eau, le non-respect du maillage des points d'eau), logiques transversales (obstruction des voies d'accès, remonté du front agricole, concentration d'animaux, mauvaises pratiques cultures). Les principales recommandations pour la sécurisation des ressources pastorales sont :

- L'application des textes en vigueur ;
- La mise en place des structures de gestion concertée des ressources, renforcer les capacités des autorités locales à légitimer les initiatives locales ;
- Promouvoir le Schéma d'Aménagement Foncier (SAF) pour organiser l'espace pastoral à toutes les échelles de déconcentration (commune, département, etc.).

L'ensemble des intervenants admet qu'une filière fourragère doit être mise en place le plus rapidement possible afin d'assurer une sécurisation des ressources pastorales. La mise en place de sites de production de fourrage, de banques fourragères, de la valorisation des sites récupérés et la promotion des techniques d'agroforesteries constituent une batterie d'actions à mener pour la structuration d'une filière fourragère. En outre, les ressources en eau sont primordiales et doivent impérativement être gérées au niveau local (gestion décentralisée des stations de pompage, respect du code de l'eau et vulgarisation de celui-ci, association de l'ensemble des acteurs dans la gestion des ouvrages hydrauliques). Toutes ces actions doivent s'inscrire dans une dynamique de recherche-développement pour rendre plus efficaces les systèmes de production dans un contexte de forte croissance démographique. Enfin, une série de recommandations a été formulée :

- Imposer le respect de la réglementation en vigueur dans le domaine de la gestion de l'eau ;
- Clarifier et encadrer le ramassage de la paille ;
- Arrêter la vente de l'eau au niveau des puits privés ;
- Arrêter la prolifération des hameaux en zone pastorale ;
- Les éleveurs doivent se fédérer pour mieux défendre leurs intérêts ;
- Créer un cadre d'approvisionnement et de gestion des intrants zootechniques ;

Lors de l'étude réalisée par le GRAP3A sur la vulnérabilité pastorale, nous avons établi un manque criant de caractérisation par rapport à des indicateurs propres au milieu pastoral. De plus, une vision intra-ménage est essentielle afin d'analyser la vulnérabilité d'un point de vue du genre. A cet effet, la mise en place de la troisième commission débattant sur le genre, la vulnérabilité et la résilience a identifié les facteurs de vulnérabilité pastorale au Niger. Ceux-ci peuvent être quantitatifs (surcharge de travail pour les femmes et les enfants, faible pouvoir d'achat, hausse des prix alimentaires, coupe abusive et consommation des arbres, l'avancée du front agricole) et/ou qualitatifs (abandon en cas de crise, inaccessibilité dans le mouvement associatif et aux services sociaux de base, difficulté d'accès aux marchés). Pour lutter contre l'ensemble de ces contraintes et la vulnérabilité pastorale, les ménages mettent en place des stratégies :

- L'entraide ;



- La reconversion d'activité ;
- La mobilité des troupeaux ;
- L'exode ;
- Le recours au soin vétérinaire ;
- La connaissance de l'organisation sociale des communautés pastorales avant d'intervenir (le délai d'intervention doit être court du fait de la mobilité) ;
- La connaissance du seuil de viabilité (indicateurs) à partir duquel la résilience est possible
- La diversification des activités (gestion de la main d'œuvre familiale) ;
- affiner le système camelin associé au commerce (le devenir des femmes et des enfants en cas de reversement du capital bétail dans le commerce) ;
- L'amélioration de l'accès des femmes aux services sociaux de base ;
- La création des écoles réellement adaptées au milieu pastoral ;
- Salariat pastoral et agricole.

La commission a émis cinq recommandations reprises ci-dessous :

- Mener des actions de formation/éducation, sensibilisation, communication (médias) en direction de toutes les couches de la population;
- Initier et/ou appuyer les Activités Génératrices de Revenus (AGR) en milieu pastoral: transformation, conservation et commercialisation des produits laitiers,
- Analyser la structure sociale en vue d'identifier les facteurs favorables ou non à la gestion, l'accès et le contrôle des ressources pastorales par les femmes et les hommes ;
- Renforcer la résilience des populations pastorales à travers le relèvement dans les situations d'urgence
- Investiguer pour une meilleure connaissance de l'économie pastorale

## 4 Conclusion

L'ensemble des réflexions et débats de la première plénière et des commissions ont été restitué lors de la plénière du 26 mars. Les principales questions soulevées ont soulignées le fait que les problématiques liées au contexte pastoral sont loin d'être résolues. Ces problématiques doivent être régulées par l'Etat en lien avec les acteurs locaux. Les bailleurs de fonds doivent soutenir activement et amplement les projets de développement en matière d'élevage en général et particulièrement les ressources pastorales (stock, fourrage, foncier, eau). Les différentes études du GRAP 3A ont démontré que les zones agropastorales et pastorales présentent une vulnérabilité structurelle et conjoncturelle plus importante que celle dans la zone agricole<sup>8</sup>. La vulnérabilité accrue engendre une diminution de la résilience et en particulier celle des femmes et des enfants des ménages pastoraux car ils ont de nombreuses charges de travail très contraignantes. L'ensemble des réflexions indique que l'Etat et les structures déconcentrées doivent tenir compte du contexte pastoral et protéger ce patrimoine culturel, économique et social. De plus, avec le contexte sécuritaire actuel (Mali, Nigéria, Lybie), la zone pastorale est fortement délaissée et les répercussions sur la zone agropastorale et agricole se font déjà sentir. La lutte contre cette vulnérabilité à l'insécurité alimentaire doit passer par : un accompagnement et une vulgarisation accrue pour la gestion des ressources pastorales (terre, aliment, eau) ; une déconcentration effective et efficace durablement des structures étatiques (communes, cofocom) ; une caractérisation et une typologie des différentes stratégies de résilience ; une mise en place d'un réseautage des couloirs de passages et des points d'eau afin de sensibiliser les éleveurs et d'accroître la connaissance de ceux-ci par rapport à leur droit (mise en place d'un atlas). Enfin, nous souhaitons mettre l'accent sur le fait qu'une structuration de la filière fourragère est un impératif afin de prévenir d'éventuels monopoles dans cette filière comme c'est déjà le cas pour la filière d'import-export céréalière. Le développement de la filière fourragère permettra de diversifier les activités du ménage agricole et agropastoral ; d'assurer une alimentation correcte du cheptel toute l'année ; d'assurer un revenu complémentaire ; et d'éviter l'exploitation de zone pastorale par des champs non productifs. La mise en place et la structuration de la filière fourragère pourra remplacer certaines pratiques tombées en désuétude comme le « libre passage »

---

<sup>8</sup> Voir les publications de Ir. Ludovic Andres reprises en Bibliographie

et la libération des champs de culture pour que les troupeaux puissent s'alimenter. Ces pratiques ne sont plus du tout d'actualité et il est temps d'orienter l'innovation et l'acquisition de nouvelles pratiques permettant de recréer un lien entre les pasteurs et agriculteurs. En outre, de nombreuses études ont été réalisées sur le contexte pastoral au nord du Niger mais il nous semble intéressant d'insister sur l'étude de l'économie pastorale afin de structurer cette filière et de faire profiter les ménages pastoraux vulnérables d'un revenu non-négligeable et d'une alimentation diversifiée.

## 5 Bibliographie

1. Abdou Aboubacar S., 2013. *Vulnérabilité et résilience des systèmes pastoraux à Abalak*. UAM, GRAP 3A, Rapport final, Mars 2013.
2. Ancey V., Ickowicz A., Touré I., Wane H., Tamair Diop A., 2009. *La vulnérabilité pastorale au Sahel portée et limite des systèmes d'alerte basés sur des indicateurs* In Dutreure G., Faye B., L'élevage, richesse des pauvres ; Ed. Quae
3. Andres L. et Lebailly Ph., 2011a. *The assessment of food vulnerability in Sahel countries: case of the early alert system of Niger*. Boon:Tropentag 5-7 October 2011, Conference on International Research on Food Security, Natural Resource Management and Rural Development. 4 p.
4. Andres L. et Lebailly Ph., 2011b. *Note synthétique sur l'évaluation et le calcul de la vulnérabilité des ménages au Niger*. Gembloux : Rapport du GRAP 3A. 15 p.
5. Andres L., Lebailly Ph., Yamba B., 2012a. *Processus de détermination des zones de plus grande insécurité alimentaire : à partir de l'exemple du Niger*. Gembloux : Rapport d'expertise pour le FBSA.
6. Andres L., 2012b. *Le ciblage des populations les plus vulnérables à l'insécurité alimentaire au Niger*. Policy Brief, no.11, GRAP 3A.
7. Andres L., 2012c. *Mise en perspective de l'état de la vulnérabilité alimentaire et nutritionnelle*. Niamey : séminaire sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle, recherches et acteurs de la coopération, le 10-11 décembre, GRAP 3A.
8. Andres L. et Lebailly Ph., 2012d. *l'Approvisionnement agricole de la ville de Niamey : opportunités et contraintes pour une agriculture de proximité*. Orléans : XXVIII Journées du Développement ATM "Mobilités internationales, déséquilibres et développement : vers un développement durable et une mondialisation décarbonée ?" du 11 au 13 juin.
9. Andres L., 2012e. *Le ciblage des populations les plus vulnérables à l'insécurité alimentaire. A partir de l'exemple du Niger*. Gembloux : Policy brief no.11, décembre 2012
10. Andres L., Lebailly Ph., 2013a. *The characterization of the food insecurity in the Republic of Niger*. Leuven: 5<sup>th</sup> EAAE, Phd Workshop, 29-31 May 2013.
11. Andres L., Lebailly Ph., (2013b). *The coping strategies to fight against the food insecurity in the Republic of Niger*. Parma: 2<sup>nd</sup> AIEAA conference "Between crisis and development: which role for the bio-economy", 6-7 June 2013.

12. Andres L., Lebailly Ph., 2013c. *Le financement rural au Niger, element clé du développement*. Paris : 29<sup>ème</sup> journée du développement ATM, 6-8 June 2013.
13. Andres L., Lebailly Ph., 2013d. *The relation between the coping strategies and the state of food insecurity in the Republic of Niger*. Montenegro, Budva: Third AGRIMBA Congress, 26-29 June 2013.
14. Andres L., 2013e. *La sécurité alimentaire et nutritionnelle au Niger : l'identification des populations vulnérables*. France, Saint-Brieuc : Conférence au conseil général de la Côte d'Armor, le 17 avril 2013.
15. Andres L., 2013. *L'accapement des terres*. Gembloux : Présentation et animation d'un débat lors de la semaine campus plein Sud d'ADG.
16. Boukary I., 2013. *Vulnérabilité et résilience des systèmes pastoraux dans le département de Dakoro*. UAM, GRAP 3A, Rapport final, Mars 2013.
17. Elhadji Hamza M., 2013. *Stratégies d'accapement des terres et recomposition des espaces pastoraux dans le département de Dakoro*. Université de Maradi, GRAP 3A, Rapport final, Mars 2013.
18. Hamadou Harouna K., 2013. *Contribution de la femme dans l'économie du ménage en milieu agropastoral dans le Boboye*. UAM, GRAP 3A, Rapport final, Mars 2013.
19. Hiya Maidawa M., 2013. *Enjeux fonciers et stratégies des acteurs autour de la vallée de la Tarka (Département de Dakoro)*. UAM, GRAP 3A, Rapport final, Mars 2013
20. Illiassou I., 2013. *Vulnérabilité des systèmes pastoraux et accès à l'alimentation du bétail : cas du département d'Abalak*. UAM, GRAP 3A, Rapport final, Mars 2013.
21. Idrissa I., 2013. *Analyse de la vulnérabilité et l'accès aux marchés des pasteurs des départements de Dakoro et d'Abalak*. Université de Maradi, GRAP 3A, Rapport final, Mars 2013.
22. Kananata Abdou .K., 2013. *La recomposition de l'espace pastoral à Abalak*. UAM, GRAP 3A, Rapport final, Mars 2013.
23. Mahamane M., 2013. *Vulnérabilité des systèmes pastoraux et potentialités d'alimentation du bétail dans le département de Dakoro*, Université de Maradi. GRAP 3A, Rapport final, Mars 2013.
24. Nahantchi N., 2013. *Gouvernance locale des ressources pastorales (l'eau et le pâturage) dans le Département d'Abalak*. UAM, GRAP 3A, Rapport final, Mars 2013.

25. Ousseini Idi A., 2013. *Enjeux fonciers et stratégies des acteurs dans le Boboye*. UAM, GRAP 3A, Rapport final, Mars 2013.
26. Secrétariat permanent du Code rural, 2008. *Recueil des textes sur le code rural du Niger*. République du Niger, Niamey : Document édité avec l'appui de l'Union Européenne, Afd, La coopération suisse, DANIDA, GTZ, SNV. 334 p.
27. Touré I., Ickowicz A., Ancy V., Gerber P., Wane A., Saley M., Garba I, Atté I., 2011. *SIPSA : un système d'information et d'alerte précoce pour accompagner les prises de décision dans le domaine du pastoralisme au Sahel*. In Alfaroukh I.O., Avella N., Grimaud P., dans actes du colloque sur « la politique sectorielle du pastoralisme au Tchad : Quelles orientations ? République du Tchad, N'Djamena : colloque du 1 au 3 mars 2011.
28. Yamba B. et al., 2013. *Analyse de la vulnérabilité pastorale dans les départements d'Abalak, Boboye et Dakoro*. UAM, GRAP 3A, Rapport final, Mai 2013.
29. Zabeirou O., 2013. *Stratégies d'accaparement des terres et recomposition de l'espace pastoral dans le département d'Abalak*. UAM, GRAP 3A, Rapport final, Mars 2013.

# Annexe

## 1 Annexe 1 Liste des participants

Atelier de Tahoua 25-26 Mars 2014

### LISTE DES PARTICIPANTS

	Noms & Prénom	Fonction	Structure	Rôle
1	Abouba Saidou	DPGCR/MEL	Directeur	Président de séance
2	Illo Aboukassoum	DPGCR/MEL	Directeur	exposant
3	Yacouba Jibil	DDP/MEL	Agent de terrain	participant
4	Idrissa issoufa	Université de Maradi	Etudiant	participant
5	Hiya Maïdawa Moustapha	UAM	Etudiant	participant
6	Elhadji Hamza Maman	Université de Maradi	Etudiant	participant
7	Abdou Aboubacar Sidikou	UAM	Etudiant	participant
8	Zabeirou oumarou	UAM	Etudiant	participant
9	Ousseini Idi Abdoul Karim	UAM	Etudiant	participant
10	Nahantchi Nayoussa	UAM	Etudiant	participant
11	Mahamane Massaoudou	Université de Maradi	Etudiant	participant
12	Illiassou Ibrahim Ibrahim	CRESA UAM	Etudiant	participant
13	Sidi Tamko Ouma kaltoum	UAM	Etudiante	participant
14	Moussa Alhassane	Commune d'Akoubounou	Adjoint au Maire	participant
15	Agali Almoctar	Commune de Tabalak	Maire	participant
16	Abdoul Moutalib Ahmadou	Commune de Tamaya	Maire	participant
17	Seidi Elmoktar Mohamet	Commune d'Azeiye	Maire	participant
18	Malik Ibrahim	Commune d'Abalak	Représentant du maire	participant
22	Habibou Zenou	Deuxième Groupement d'Abalak	Chef	participant
23	Aldoulahi Mahamadou Akaboun	8ème Groupement Akoubounou	Chef	participant
24	Issaka Oumarou	UAM	Doctorant	Conférencier
25	Moussa Dit Kalamou Mahamadou	Ulg UAM	Doctorant	participant
26	Boukary Issa	UAM	Doctorant	participant
27	Adamou Hannatou	UAM GRAP3A	Doctorant	participant
28	Abdou Sambo Nassirou	UAM GRAP3A	Doctorant	participant
29	Malam Souley Bassirou	Université de Zinder	Enseignant chercheur	Conférencier
30	Lawali Dambo	UAM	Enseignant chercheur	participant
31	Abdo Hassan Maman	UAM	Enseignant chercheur	participant

32	Chaibou Issa	Université de Maradi	Enseignant chercheur	participant
33	Haoua Issiaka	UAM	Enseignant chercheur	Conférencière
34	Lawali Sitou	Université de Maradi	Enseignant chercheur	Conférencier
35	Ibrahim Habibou	UAM	Doctorant	participant
36	Ludovic Andres	Gembloux Belgique	Doctorant GRAP3A	participant
36	Bodé Sambo	UAM	Enseignant chercheur	Conférencier
37	Awal Baboussouna	UAM	Etudiant	participant
38	Yamba Boubacar	UAM	Enseignant chercheur	Conférencier
39	Ayouba Abdou	SP/COFODEP Abalak	Secrétaire Permanent	participant
40	Soumana Hassane	SP/COFODEP/Boboye	Secrétaire Permanent	participant
41	Sabila A Hikou	Mairie de Tabalak	Pêcheur	participant
42	Maman Sani Djibo	Mairie de Tabalak	Représentant pêcheur	participant
43	Bagno Toukou	Mairie d'Abalak	Collectif Jingo	participant
44	Ibrahim Mohamed	Plateforme des éleveurs d'Abalak	Président MASNAT	participant
45	Fouré Moussa	DRA/Tahoua	Agent	participant
46	Moussa Idé	Coordonateur de l'I3N de Tahoua	Assistant	participant
47	Habibou Daouda	DRP/Tahoua	Chef de service	participant
48	Aboubacar Yacoub	DRE/SU-DD/Tahoua	Chef DFPA	participant
49	Yahaya Toukou	DR Elevage	Directeur	participant
50	ElHadj Amadou Barhame	TGI Tahoua	Juge	participant
51	Ehadji Sitou Aba	Canton de Tahoua	Représentant du chef de canton	participant
52	Alhassane Hamed	DDE/SU/DD Tahoua	Directeur	participant
53	Haoua Mamadou	ORTN	Agent	participant
54	Mahamadou Agamou	ORTN	Agent	participant
55	Malam Oumarou Zara	Université de Tahoua	Enseignant chercheur	participant
56	ISSA Djibo	SPR/TAHOUA	SPR	participant
57	Wim Schalenbourg	Ambassade Royaume de Belgique	Diplomate Belgique	Participant
58	Mamane Salé	SAF DRE	Secrétaire administratif et financier	participant
59	Kadé Maman	PAAPSSP /Tahoua	Conseiller	participant
60	Jacques Chabbert	PAAPSSP /Niamey	Directeur technique	participant
61	Florent Cornu	PAAPSSP/Niamey	Directeur technique	participant